

# Sommaire

---

## Actualités du MMAISP

**La Banque Mondiale confirme son appui technique et financier à l'organisation des consultations régionales**

Le Sursaut - jeudi 19 septembre 2019

## Fonctionnaires

**Les agents des Impôts ont tout paralysé, hier**

Le Nouveau Réveil - jeudi 19 septembre 2019

**La grève largement suivie**

Le Nouveau Réveil - jeudi 19 septembre 2019

**Zadi Gnagna et des mutualistes (ex MUPEMENET) dribblent Kandia Camara et créent la Mutuelle Autonome**

Le Sursaut - jeudi 19 septembre 2019

**Des agents de régions sanitaires renforcent leurs capacités**

Le Jour Plus - jeudi 19 septembre 2019

## Société

**Tout manque au Chu d'Angré**

Le Temps - mercredi 18 septembre 2019

## Politique

**Communiqué du conseil des ministres du mercredi 18 septembre 2019**

Fraternité Matin - jeudi 19 septembre 2019

**"La signature des actes administratifs va connaître un coup d'accélérateur"**

Fraternité Matin - jeudi 19 septembre 2019

**Daniel Kablan Duncan à l'ONU**

Le Patriote - jeudi 19 septembre 2019

**32 mille soroïstes le lâchent**

Le Jour Plus - jeudi 19 septembre 2019

**Etrange symphonie**

Aujourd'hui - mercredi 18 septembre 2019



MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION / Les consultations régionales sur la modernisation de l'Administration ivoirienne dont le lancement a été fait le 19 février dernier sous le parrainage du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, représenté par le ministre d'Etat, ministre de la Défense Hamed Bakayoko...

## La Banque Mondiale confirme son appui technique et financier à l'organisation des consultations régionales

### ► MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION



**La Banque Mondiale confirme son appui technique et financier à l'organisation des consultations régionales**

Les consultations régionales sur la modernisation de

l'Administration ivoirienne dont le lancement a été fait le 19 février dernier sous le parrainage du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, représenté par le ministre d'Etat, ministre de la Défense Hamed Bakayoko et qui vise à faire un diagnostic participatif et holistique de l'Administration publique, pourra pour sa phase d'expérimentation se tenir d'ici la fin de l'année, dans le Poro-Tchologo dans le nord du pays, dans le Bélier au centre et à San-Pedro dans la capitale du Sud-Ouest. C'est la grande certitude qui a sanctionné la première réunion du groupe de travail tenue ce mercredi au ministère de la Modernisation et de l'Administration et de l'innovation du Service Public entre une délégation de la Banque mondiale conduite par André Coppola et une équipe technique du MMAISP. Cette séance de travail qui intervient après la toute première rencontre le 5 septembre dernier entre la nouvelle Directrice des Opérations de la Banque mondiale Mme Coralie Gevers et le Dr Raymonde Goudou COFFIE, ministre de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, était présidée par Josep Thiery Gnekré, Directeur de Cabinet et a porté sur la présentation des termes de référence par le Directeur par intérim de la Planification et du Suivi-évaluation du ministère puis l'état d'avancement de la réalisation des consultations régionales, en vue de solliciter l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Dans les échanges André Coppola et les deux autres membres de sa délégation Keith M'Clean, Spécialiste Principal en Chef de la Gouvernance et Akrou, Coordonnateur adjoint du Programme d'Appui à la Gouvernance et à la Délivrance des Services de Base aux Populations (PAGDS), ont reconnu la pertinence du projet et la Banque a décidé d'accompagner le gouvernement dans la réalisation des Consultations régionales sur la modernisation de l'Administration Publique. Cette volonté a été régulièrement exprimée par André Coppola qui n'a cessé de répéter qu'il fallait accélérer le processus. Il a aussitôt indiqué qu'un Cabinet et un Consultant à la charge de la Banque devront être sélectionnés sur la base des profils décrits par le Ministère de la Modernisation en fonction de ses objectifs et besoins, tout en précisant que ces deux



opérations se feront d'un commun accord entre les deux parties. Le Chef de la délégation de la Banque mondiale a souhaité que les termes de référence et la note technique justifiant les critères de sélection ou de choix des 3 régions pilotes soient très vite transmis à son institution via le PAGDS. Le Directeur de Cabinet du Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public (MMAISP) s'est félicité de la sollicitude de la Banque mondiale et a traduit au Directeur des Opérations toute la gratitude de son Ministre car la réalisation de cet important chantier de la modernisation de l'Administration va mettre en lumière la qualité du service, la dynamique de l'offre et la satisfaction des besoins du citoyen. Une telle ambition au travers le projet du renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance, l'un des axes forts du Plan National de Développement 2016-2020, permet de matérialiser la vision du Président de la République de construire avec son gouvernement une Administration publique modèle, moderne, efficace, efficiente, transparente et performante orientée citoyen.

Danger sur l'économie ivoirienne

# Les agents des Impôts ont tout paralysé, hier



Les Directions générales des Impôts sont restées fermées, hier.

Portails hermétiquement fermés, sur lesquels est écrit « Camarades militants et sympathisants. L'AG du 16 septembre 2019 a décidé d'un arrêt de travail sur toute l'étendue du territoire national, mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2019 », et devant lesquels sont postés les vigiles, commis pour la sécurité des locaux. Tel est le décor qui a été donné d'enregistrer hier devant tous les centres des Impôts. Du moins dans certains centres que nous avons visités. Le constat fait au terme de la 1<sup>ère</sup> journée de grève initiée par les agents des Impôts sur toute l'étendue du territoire national. Les services des Impôts aussi bien à Abidjan (Centre des impôts des 2 Plateaux 2, centre des Impôts de la Riviera Palmeraie...) qu'à l'intérieur du pays (Daloa, Yamoussoukro...) sont donc restés fermés comme l'ont annoncé les responsables de la Fédération des syndicats de la direction générale des Impôts (FESYDGI), qui conduit une grève de 72 heures à compter d'hier, et ce, au sortir de leur AG, du lundi 16 septembre dernier. Toutes nos tentatives auprès des meneurs de la grève pour savoir davantage sur ce mouvement d'arrêt de travail se sont avérées infructueuses. Aux dernières nouvelles, nous avons appris que les leaders syndicaux étaient en discussion avec les autorités compétentes en vue de trouver une solution à cette crise qui menace gravement l'économie nationale. Nous devinons aisément que ces discussions devraient porter sur les revendications des agents qui se résument au déblocage immédiat des nominations, à l'application immédiate du profil de carrière, à la mise en place immédiate de la commission administrative consultative de suivi de l'exécution des résolutions des différents forums tenus à GrandBassam et à l'amélioration immédiate des conditions administratives et matérielles de travail des agents des Impôts. A travers notamment la régularisation des situations de fait au

niveau des ressources humaines, la reconnaissance par la DGI du statut de sous-directeur des receveurs des Impôts, de la création de poste de conseillers fiscaux d'ambassades et de chefs de poste de services d'assiette dans les collectivités décentralisées et la prise de décret portant emploi et traitement des inspecteurs des services fiscaux. Notons également que la Direction générale a qualifié cette action de "cabale orchestrée par des mains occultes pour évincer le DG". En attendant qu'une solution soit trouvée, c'est non seulement l'économie nationale qui est en danger mais également des personnes physiques et morales qui en pâtiront devant l'impossibilité d'effectuer certains actes administratifs et fiscaux.

**FRANÇOIS BECANTHY**



Daloa / Les agents abandonnent les bureaux

## La grève largement suivie

Les agents de la Direction régionale des Impôts du HautSassandra ne sont pas restés en marge du mot d'ordre d'arrêt de travail, lancé par la Fédération des syndicats de la direction générale des Impôts (FESYD-GI). Cette décision d'entrer effectivement en grève a été largement suivie, hier mercredi 18 septembre 2018, à Daloa par les agents qui ont abandonné leurs bureaux. A la direction régionale des Impôts sise au quartier Commerce, où nous nous sommes rendu à 14h 38mn, grande fut notre surprise de constater que c'est un calme plat qui y règne dans les locaux. Deux policiers font la navette entre l'extérieur et l'intérieur pour ne pas que les trouble-fêtes s'introduisent dans l'enceinte des Impôts. L'ambiance habituelle connue par les riverains a foutu le camp. Les usagers font des va-et-vient sans être reçus. C'est les mêmes scénarios également, selon notre source, dans la Cité du Rocher c'est-à-dire dans la ville d'Issia. Seuls les chefs de service assurent le minimum. « Voyez ici, tous les bureaux sont fermés, seuls les chefs de service sont là. Sinon, nous agents, on ne travaillera pas tant que nos différentes revendications ne trouvent pas d'issue favorable. Mon frère, tous les matins, nous sommes dans les quartiers et villages pour encaisser les gens afin qu'ils paient leurs impôts. Nous savons combien de fois, nous souffrons sur le terrain, qu'est ce qu'on ne nous dit pas. Mais, nous faisons fi de tout ça, pour faire le travail de l'Etat. Que cet Etat songe quand même à améliorer nos conditions de vie et de travail. C'est nous qui faisons entrer de l'agent dans la caisse de l'Etat et pourquoi on doit toujours rester pauvre. Nous disons non et mille fois non. », a fait savoir un agent qui a bien voulu garder l'anonymat, et d'ajouter : « Nous soutenons notre président Koné Losseni, dans toutes ses actions susceptibles de nous faire du bien. Nous ne reprendrons le travail que si nos revendications aboutissent à un succès favorable. Au cas où, tous les services seront toujours fermés jusqu'à nouvel ordre. Et s'il en faut interdire même les chefs de service d'avoir accès à leurs bureaux. La lutte que nous menons, ça concerne tout le monde, si ça aboutit demain, ils seront aussi heureux. Pourquoi ils doivent travailler ? ». C'est le lieu de rappeler quelques revendications des agents des Impôts, il s'agit, entre autres, de l'amélioration immédiate du profil de carrière, la mise en place immédiate de la commission administrative consultative de suivi de l'exécution des résolutions des différents forums de Grand-Bassam et de l'amélioration immédiate des conditions administratives et matérielles de travail des agents des Impôts. Comme on le constate, la direction régionale des Impôts est complètement paralysée.

**KEVIN BAKOU**

La crise qui a secoué la Mutuelle du personnel de l'Education Nationale, (Mupemenet-ci) est désormais un vieux souvenir.

## Zadi Gnagna et des mutualistes (ex MUPEMENET) dribblent Kandia Camara et créent la Mutuelle Autonome



La crise qui a secoué la Mutuelle du personnel de l'Education Nationale, (Mupemenet-ci) est désormais un vieux souvenir. Un groupe de mutualistes protagonistes a décidé de mettre sur pieds une mutuelle, la Mutuelle Autonome des enseignants de Côte d'Ivoire(- Maeci), qui a été présentée hier à la presse à Cocody, par son président du Conseil d'Administration, Theodore Zadi Gnagna. « Depuis le jeudi 29 août 2019, les enseignants de Côte d'Ivoire, du préscolaire au supérieur, ont porté sur les fonts baptismaux un nouvel outil d'entraide et de solidarité dénommé Mutuelle Autonome des Enseignants de Côte d'Ivoire. La création de cette mutuelle fait suite aux récents remous qui ont secoué la Mutuelle du personnel de l'Education Nationale, (Mupemenet-ci), consécutivement à l'accaparement de celle-ci par le ministre de l'Education nationale qui a installé d'autorité, en violation flagrante de tous les textes régissant la mutualité sociale, un nouveau PCA. Désormais cette mutuelle est sous tutelle. Et c'est peu dire qu'elle est inféodée », a expliqué Zadi Gnagna. Selon le conférencier, l'autonomie est la pierre angulaire de la mutualité sociale. Et que c'est d'ailleurs ce qui est inscrit dans le règlement 07 de l'Uemoa qui fait des mutuelles sociales, de structures de droits privé où l'Assemblée Générale est l'organe suprême. « C'est donc pour remettre en cette valeur au centre de l'action mutualiste d'une part et répondre aux préoccupations majeures des enseignants en matière de santé, de logement et du bien-être sociale, d'une part que nous enseignants, conscients de notre rôle historique, avons décidé de mutualiser nos forces et nos

moyens pour mettre en route cet outil », a indiqué le conférencier. A l'en croire cette mutuelle offre un régime dénommée Ma solidarité qui fait le complémentaire pharmacie et aussi la couverture Décès de l'adhérent et sa famille. La Maeci fait aussi la couverture santé, à travers son régime Ma Santé. « Au-delà des prestations classiques auxquelles les enseignants sont habitués, la Mae-ci prend en compte dans la couverture décès un ascendant déclaré. Né il ya seulement deux semaines, je puis vous dire qu'elle enregistre à ce jour plus de 1000 adhérents. C'est le lieu de féliciter tous ceux qui y souscrivent tous les jours, directement ou en ligne sur le site [www.maeci.ci](http://www.maeci.ci) et bien entendu ceux qui souhaitent en être les représentants locaux », a détaillé Zadi Gnagna. Le démarrage des prestations est prévu pour le 1er janvier 2020. « Nous informons les enseignants des villes de l'intérieur et d'Abidjan que bientôt des équipes sillonneront le pays afin de les informer plus amplement et recevoir leurs souscriptions », a conclu le conférencier.

**A. TRAORE**

Soins obstétricaux et néonataux d'urgence

## Des agents de régions sanitaires renforcent leurs capacités



Les participants à l'atelier pour la mise en place du réseau.

niveau, les jeunes mères présentent un risque plus élevé de mourir des causes liées à la grossesse et aux accouchements qui les exposent souvent aux fistules obstétricales.

J. CÉSAR

Programme national de la santé mère-enfant (Pnsme), avec le soutien technique et financier de l'Unfpa, il s'est tenu, lundi dernier, l'atelier régional de priorisation des formations sanitaires offrant les Soins obstétricaux et néonataux d'urgence (Sonu) des régions sanitaires du Sud Comoé, Abidjan 1, Grands Ponts, Abidjan 2 et Lôh Djiboua. Cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de la mise en place du réseau des soins obstétricaux et néonataux d'urgence en Côte d'Ivoire, en vue de réduire la mortalité maternelle, à travers le renforcement du réseau Sonu, a été ouvert par le directeur général de la santé, le professeur Mamadou Samba. Il vise surtout à apporter un appui au Programme national de la santé mère-enfant dans l'identification, la mise en place et le monitoring des réseaux régionaux de maternités Sonu d'excellence, capables de fournir des soins obstétricaux et néonataux d'urgence de qualité en Côte d'Ivoire. De façon spécifique, il s'agit d'abord d'orienter les participants sur l'importance du réseau Sonu comme stratégie de lutte pour améliorer la santé maternelle. Ensuite, d'orienter l'ensemble des parties prenantes sur l'importance et le potentiel des données en santé publique en général et en particulier des données géo spatiales en lien avec l'accessibilité physique aux formations sanitaires Sonu. Puis, d'utiliser les données disponibles pour identifier le réseau Sonu adéquat et enfin, réviser le réseau actuel et proposer une carte sanitaire Sonu par région sanitaire sur la base de critères objectifs de priorisation. Faut-il le rappeler, le ratio de mortalité maternelle en Côte d'Ivoire reste une préoccupation, malgré les efforts entrepris par les pouvoirs publics. Selon le rapport Sdmpr 2017- 2018, cette situation est plus récurrente pendant la grossesse, l'accouchement et post partum immédiat. D'autres facteurs comme l'indice synthétique de fécondité élevé, la prévalence contraceptive de 14,3% selon Mics 2016, les besoins non satisfaits en planification familiale à 30,5%, la fécondité chez les adolescentes de 15 à 19 ans et les jeunes à 124/1000 viennent enfoncer le clou. A ce

Personnel, lits, toilettes, buanderies, blocs opératoires... / Inauguré en grande pompe le vendredi 17 décembre 2017, le Centre hospitalier universitaire (Chu) d'Angré, complète à la quatre, le nombre des hôpitaux de troisième contact du District d'Abidjan et le cinquième du pays.

## Tout manque au Chu d'Angré



Le Chu d'Angré n'est plus que l'ombre de lui-même.

Inauguré en grande pompe le vendredi 17 décembre 2017, le Centre hospitalier universitaire (Chu) d'Angré, complète à la quatre, le nombre des hôpitaux de troisième contact du District d'Abidjan et le cinquième du pays. Hôpital de référence avec une capacité hospitalière de 250 lits. Il comprend également des services de médecine, gynécologie, chirurgie digestive, pédiatries et des urgences. Coût de l'infrastructure, 34 milliards de Fcfa. Ce centre se veut être, a en croire, l'ancien ministre de la Santé et de l'Hygiène publique d'alors, Dr Raymonde Goudou Coffie, un projet pilote qui intègre des innovations importantes dans son fonctionnement, qui se repose sur un contrat de performance et de la gestion publique-privée. Malheureusement, cet édifice haut de gamme n'est qu'une coquille vide. En tout cas, Dr Eugène Aka Aouélé, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, s'est rendu compte de la situation désagréable dans laquelle est plongée le Chu d'Angré. En visite la semaine dernière dans cet hôpital, le ministre est tombé des nues.

En effet, les blocs opératoires censés être opérationnels depuis des mois sont toujours en chantier. Il en est de même au niveau des équipements et du personnel. Sur les 11 blocs opératoires, seuls 3 fonctionnent correctement. Les 8 autres ne fonctionnent pas. Raison évoquée ? Les équipements sont mal installés. Plus grave, ces différents centres ne disposent pas de lits, de toilettes, de buanderies, encore moins de cuisine et de chambre. Quant aux ascenseurs, ce n'est pas aussi rose, car sur les 7 ascenseurs, seuls 3 fonctionnent à 50%. Ce n'est pas tout.

La plus honte des découvertes faites est au niveau du service de télémédecine. Ce service qui est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication, n'est que l'ombre de lui-même. En effet, cet équipement d'un coût de 900 millions de Fcfa commandé n'est pas encore arrivé à bon port. Il est depuis bloqué par le concessionnaire qui exige une petite somme de 300 millions de Fcfa avant la livraison de ce matériel aussi important. Malheureusement, l'Etat n'arrive pas à trouver cette modique somme qui apparaît dérisoire sur le budget national estimé à 7334 milliards de Fcfa. Or, l'année 2019-2020 a été annoncée comme «année du social» par le chef de l'Etat, Alassane Ouattara. Rien que du vent.

**JOSEPH ATOUMGBRÉ**



# Communiqué du conseil des ministres du mercredi 18 septembre 2019



Le Chef de l'Etat a présidé le Conseil des ministres. PHOTO: HONORE BOSSON.

Le mercredi 18 septembre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 14h00, à la salle ALABO de l'Hôtel Président à Yamoussoukro, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

- A/-Mesures Générales
- Projets de loi et d'ordonnance
- Projets de décrets
- B/-Mesures Individuelles
- C/-Communications
- D/-Divers

## A/- MESURES GENERALES PROJETS DE LOI ET D'ORDONNANCE

Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'annexe 4.5 de la Convention pour la construction, l'exploitation et le transfert de propriété d'une centrale thermique de production d'électricité à cycle combiné de 390 MW, ainsi que son projet de loi de ratification.

Dans le cadre de la réalisation de la Centrale thermique à cycle combiné dénommée « Projet CIPREL 5 », prévue sous la forme d'un Partenariat Public-Privé (PPP), l'Etat a accordé à la société de projet un régime fiscal et douanier incitatif. Cette ordonnance légalise, en application de la réglementation en vigueur en la matière, les dispositions dudit régime annexé à la convention, en vue d'assurer leur pleine applicabilité.

## PROJETS DE DECRETS

1- Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant attributions des

Membres du Gouvernement.

Ce décret fixe les attributions des Ministres et Secrétaires d'Etat, conformément à la nouvelle nomenclature du Gouvernement, telle que définie par le décret n° 2019-726 du 04 septembre 2019 portant nomination des Membres du Gouvernement.

2- Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en liaison avec le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation;

Le Conseil a adopté un décret portant réglementation de la vaccination des cibles du Programme Elargi de Vaccination.

Conformément au Plan mondial pour les vaccins et la vaccination, ainsi qu'au Programme Social du Gouvernement (PSGouv), ce décret vise à assurer la protection des femmes et des enfants contre les maladies les plus meurtrières qui peuvent être évitées. Ainsi, il rend obligatoire la vaccination pour les enfants de zéro (0) à onze (11) mois, ainsi que pour les femmes enceintes, lors des campagnes de vaccination et pendant la vaccination de routine. A cet effet, il prévoit des sanctions à l'encontre de tout parent, tuteur ou représentant légal qui refuse délibérément d'assurer la vaccination à son enfant. Il prévoit également des sanctions à l'encontre de tout agent de santé qui ne respecte pas la politique de gratuité de la vaccination, notamment par la vente des vaccins.

3- Au titre du Ministère des Mines et de la Géologie, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté deux (02) décrets portant attribution de permis de recherche minière :

- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière valable pour l'or à la société « IVOIRIAN RESOURCES SARL » dans les départements de Bocanda, de Daoukro et de M'Bahiakro ;

- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière valable pour l'or à la société « GEO RESOURCES SARL » dans les départements d'Attégouakro, de Dimbokro, de Tiébissou et de Toumodi.

Ces permis de recherche minière sont valables pour une durée de quatre (04) ans.

4- Au titre du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion



**Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement.** (PHOTO : DR).

Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, en liaison avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère du Plan et du Développement, le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant création du Registre Social Unique des ménages pauvres et vulnérables, en abrégé RSU.

Le RSU est un système d'information et de gestion des données permettant d'identifier, à partir de variables socio-économiques, l'ensemble des ménages pauvres et vulnérables potentiellement éligibles aux différents programmes de protection sociale et de lutte contre la pauvreté sur l'ensemble du territoire national, notamment le PSGouv.

La base de données du RSU permettra d'assurer de façon rigoureuse la sélection et le suivi de la prise en charge des bénéficiaires des programmes sociaux du Gouvernement ciblant les ménages et les individus pauvres ou vulnérables, tels que les programmes de transferts monétaires et non monétaires, la Couverture Maladie Universelle et toutes les autres mesures en matière de protection sociale, de santé, d'éducation, de solidarité, liées à des subventions réalisées avec des ressources publiques ou privées.

L'inscription au RSU n'ouvre pas d'office droit à une prestation sociale.

**B/- MESURES INDIVIDUELLES** Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du

Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination des Directeurs de Cabinets ministériels.

La liste des personnes nommées figure en annexe du présent communiqué.

**C/- COMMUNICATIONS** 1- Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la 8e édition de l'AFRICA CEO FORUM 2020.

La 8e édition de l'AFRICA CEO FORUM, qui est l'une des plus importantes rencontres de dirigeants de grandes entreprises africaines, d'investisseurs internationaux et de décideurs publics de premier plan, se tiendra du 09 au 10 mars 2020 à Abidjan. Aussi, le Conseil a instruit le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et l'ensemble des Ministres concernés, à l'effet de prendre les mesures idoines pour réussir l'organisation de cet important rendez-vous économique pour la Côte d'Ivoire.

2- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à la 74e session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York (Etats-Unis d'Amérique).

La 74e Session Ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies est prévue du 17 septembre au 16 décembre 2019 autour du thème « Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre le changement climatique et l'inclusion ».

Une délégation de haut niveau, conduite par le Vice-Président de la République, prendra part à cette importante rencontre, qui marquera la fin du mandat de notre pays débuté en janvier 2018, en qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Lors de cette session, le Vice-Président de la République exposera la perception de la Côte d'Ivoire sur la situation du monde et l'engagement de notre pays en faveur des thématiques de la paix et de la sécurité internationale, de la lutte contre le terrorisme et du changement climatique.

3- Au titre du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;

Le Conseil a adopté une communication relative au point de la rentrée scolaire 2019-2020.

La rentrée des classes, au titre de l'année scolaire 2019-2020, a eu lieu le lundi 09 septembre 2019 sur toute l'étendue du territoire national pour tous les établissements scolaires de l'Enseignement général, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Elle enregistre environ 811 759 élèves inscrits au CP1, soit un taux d'accroissement de 12% par rapport aux 724 785 nouveaux entrants de l'année scolaire 2018-2019.

A l'issue des travaux de la Commission Nationale d'Orientation, 446 793 écoliers ont été affectés en sixième dont 219 157 représentant 49,05% affectés dans les établissements publics et 227 636, soit 50,95% affectés dans les établissements privés. 13 204 élèves ont été orientés en seconde, dont 69 211 représentant 49,55% affectés dans le public et 67 963, soit 50,45% affectés dans le privé.

Pour cette année scolaire, 10 300 nouveaux enseignants, dont 5 300 instituteurs, 3 000 professeurs de collège et 2 000 professeurs de lycée, recrutés dans le cadre du PSGouv, ont été ajoutés aux sorties habituelles de nos instituts de formation, soit 2 500 professeurs issus de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) et 5 000 instituteurs sortant des Centres d'Animation et de Formation pédagogique (CAFOP).

En outre, pour l'Enseignement général, cette année enregistre l'ouverture de :

3 077 nouvelles salles de classes publiques d'enseignement préscolaire et primaire ;  
21 nouveaux collèges modernes ;  
1 lycée scientifique (Lycée d'Excellence Alassane OUATTARA de l'amitié Ivoirino-chinoise de Grand-Bassam) ;

Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, cette année scolaire marque l'ouverture du Centre de Formation Professionnelle de Ouangolodougou, ainsi que l'ouverture du Lycée Professionnel Sectoriel de Formation aux Métiers de l'Industrie Agro-alimentaire et de la Maintenance Industrielle de Yopougon. Par ailleurs, il est également prévu au titre de cette année, l'acquisition de plus de 517 000 tables-bancs additionnels, ainsi que la construction de 8 400 latrines.

4- Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en liaison avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant;

Le Conseil a adopté une communication relative à la présentation du Plan d'Action National 2019-2021 de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (PAN 2019-2021).

Le PAN 2019-2021 capitalise les résultats des plans précédents, à savoir les PAN 2012-2014 et 2015-2017, afin de réorienter la lutte contre le travail des enfants et d'accroître son impact à l'échelle nationale. Ainsi, le PAN 2019-2021 prend en compte, dans le cadre d'une approche globale, les interventions sectorielles spécifiques au travail des enfants, ainsi que les programmes sociaux du Gouvernement, notamment ceux visant l'amélioration des conditions de vie des populations et la protection des droits de l'enfant, en vue d'éradiquer durablement le travail des enfants dans notre pays.

A cet effet, le PAN 2019-2021 s'articule autour de trois (03) axes stratégiques d'intervention qui intègrent l'amélioration de l'accès des enfants aux services sociaux de base, la réduction de la vulnérabilité socio-économique des familles et des communautés, ainsi que l'amélioration du cadre institutionnel, juridique et programmatique de lutte contre le travail des enfants. Le coût de la mise en œuvre du PAN 2019-2021 est globalement estimé à 76 milliards de francs CFA.

5- Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en liaison avec le Ministère de la Communication et des Médias et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à la diffusion gratuite des produits médias sur la vaccination dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (PEV).

Compte tenu des dispositions particulières que nécessitent les opérations de vaccination, notamment en matière de communication, le Conseil a décidé, conformément au PSGouv, de la gratuité de la diffusion des produits de médias sur les vaccinations dans les médias publics. Cette mesure permettra de mettre en œuvre une communication intense de masse pour atteindre tous les enfants cibles du programme, en vue de réduire durablement la morbidité et la mortalité infantiles.

6- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'exécution du budget à fin juin 2019.

A fin juin 2019, l'exécution du Budget fait état de 3 132,2 milliards de francs CFA mobilisés au titre des ressources, pour une prévision de 3 345,9 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 93,6%. Ce taux s'explique essentiellement par un niveau moindre que prévu des mobilisations sur les marchés monétaire et financier. Ces réalisations sont constituées de 1 809 milliards de francs CFA de recettes fiscales, 68,4 milliards de francs CFA de recettes non fiscales, 657,9 milliards de francs CFA d'emprunts sur les marchés monétaire et financier, 531,2 milliards de francs CFA de ressources extérieures et 65,7 milliards de francs CFA de ressources de trésorerie.

Les dépenses exécutées à fin juin 2019 s'élèvent globalement à 3 211,4 milliards de francs CFA pour une prévision de 3 153,3 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 101,8%.

L'exécution du budget, au terme du premier semestre, fait ainsi ressortir un niveau de mobilisation des recettes fiscales en ligne avec les objectifs, une maîtrise des charges de fonctionnement globalement contenues dans les prévisions et un niveau satisfaisant d'exécution des dépenses d'investissement.

Les efforts de mobilisation des ressources et d'amélioration de la capacité d'absorption des crédits d'investissement se poursuivront au deuxième semestre 2019 en vue de garantir l'atteinte des objectifs du PND.

D- DIVERS Le Chef de l'Etat effectuera une visite d'Etat dans la région du N'ZI du 25 au 28 septembre 2019.

Le prochain Conseil des Ministres se tiendra le mercredi 25 septembre 2019 à Dimbokro.

Fait à Yamoussoukro, le 18 septembre 2019  
Sidi Tiémoko TOURE  
Ministre de la Communication et des Médias,  
Porte-parole du Gouvernement  
porteparolat@communication.gouv.ci

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a procédé à la signature d'un décret portant nomination de Directeurs de Cabinets ministériels.

Ainsi sont nommés dans les fonctions de Directeur de Cabinet ministériel :

1- Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Défense :

Monsieur MALAN KOFFI Jean-Paul (reconduction) ;

2- Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères :

Madame DOHO Julienne épouse STEFFAN (reconduction) ;

3- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

Monsieur YAPI Houphouët Félix (reconduction) ;

4- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :

Monsieur KABRAN ASSOUMOU (reconduction) ;

5- Directeur de Cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme :

Monsieur KOUASSI N'GUESSAN Bernard (reconduction) ;

6- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation :

Monsieur AMANI IPOU Félicien (nouvelle nomination) ;

7- Directeur de Cabinet du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile :

Monsieur Benjamin EFFOLI (nouvelle nomination) ;

8- Directeur de Cabinet du Ministre des Eaux et Forêts :

Monsieur GBOGOU LOHOURY Didier (reconduction) ;

9- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur :

Monsieur DIAMOUTENE Alassane Zié (reconduction) ;

10- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement

Rural :

Monsieur COULIBALY Siaka Minayaha (reconduction) ;

11- Directeur de Cabinet du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques :

Monsieur Zoumana MEITE ANLYOU (reconduction) ;

12- Directeur de Cabinet du Ministre du Plan et du Développement :

Monsieur YEO Nahoua (reconduction) ;

13- Directeur de Cabinet du Ministre des Transports :

Monsieur Mamadou DIOMANDE (reconduction) ;

14- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale

Monsieur KANGA N'DOA Jean-Jacques (reconduction) ;

15- Directeur de Cabinet du Ministre de la Promotion de la Riziculture :

Monsieur KOUAKOU KOUAME Apporture (nouvelle nomination) ;

16- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances :

Madame COULIBALY-KONE MINAFOU Fanta (nouvelle nomination) ;

17- Directeur de Cabinet du Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme :

Monsieur Kaladji DIABATE (nouvelle nomination) ;

18- Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique :

Monsieur ACKA KASSY Joseph (reconduction) ;

19- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste :

Monsieur GUIBESSONGUI N'DATIEN Séverin (nouvelle nomination) ;

20- Directeur de Cabinet du Ministre de la Ville

Monsieur Moumouni SYLLA (reconduction) ;

21- Directeur de Cabinet du Ministre des Mines et de la Géologie :

Monsieur KOFFI GNALHEY Marc Ephrem (reconduction) ;

22- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité :

Monsieur Brahim FOFANA (reconduction) ;

23- Directeur de Cabinet du Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public :

Monsieur Joseph Thierry GNEKRE (reconduction) ;

24- Directeur de Cabinet du Ministre de la Culture et de la Francophonie :

Monsieur KONAN YAO Yves (reconduction) ;

25- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Équipement et de l'Entretien Routier :

Monsieur YAO Aristide Armand (reconduction) ;

26- Directeur de Cabinet du Ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables :

- Monsieur AKA KADJO Jean-Baptiste (reconduction) ;
- 27- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable :
- Monsieur François KOUABLAN (reconduction) ;
- 28- Directeur de Cabinet du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant :
- Monsieur Assane THIAM (reconduction) ;
- 29- Directeur de Cabinet du Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté :
- Monsieur Abdoulaye BAMBA (reconduction) ;
- 30- Directeur de Cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie :
- Monsieur ESSO LOESSE Jacques (reconduction) ;
- 31- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Artisanat :
- Monsieur Narcisse EKISSI (reconduction) ;
- 32- Directeur de Cabinet du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de la Coordination des Grands Projets :
- Monsieur Henri Ernest Benjamin DJOMAND (nouvelle nomination) ;
- 33- Directeur de Cabinet du Ministre de la Fonction Publique :
- Monsieur OKA KOUADIO Séraphin (reconduction) ;
- 34- Directeur de Cabinet du Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement :
- Monsieur Jean-Martial ADOU (reconduction) ;
- 35- Directeur de Cabinet du Ministre du Tourisme et des Loisirs :
- Monsieur KOUASSI KAKOU Camille (nouvelle nomination) ;
- 36- Directeur de Cabinet du Ministre des Sports :
- Monsieur ALLA YAO François (reconduction) ;
- 37- Directeur de Cabinet du Ministre de l'Hydraulique :
- Monsieur TCHIMOU N'GBOCHO Lucien (reconduction) ;
- 38- Directeur de Cabinet du Ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Porte-parole adjoint du Gouvernement :
- Madame Karitia DE MEDEIROS née COULIBALY (nouvelle nomination) ;
- 39- Directeur de Cabinet du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat :
- Monsieur Adama SALL (reconduction) ;
- 40- Directeur de Cabinet du Ministre auprès du Premier
- Ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privé :
- Monsieur Ibrahim DIARRA (nouvelle nomination) ;
- 41- Directeur de Cabinet du Ministre de la Promotion des PME :
- Madame OKOU née OKOUBO Marie-Thérèse (reconduction) ;
- 42- Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé du Service Civique :
- Monsieur ASSUI KONAN Anderson (reconduction) ;
- 43- Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat au Renforcement des Capacités :
- Monsieur Amadou KONE (nouvelle nomination) ;
- 44 - Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes :
- Monsieur SORO Bakary Daufanguy Benjamin (nouvelle nomination) ;
- 45- Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme :
- Madame KONAN épouse CHAUDRON Blandine (reconduction) ;
- 46- Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :
- Monsieur DJEDJ MEL (nouvelle nomination) ;
- 47- Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des Femmes :
- Madame DOGBO Paule Marlène Renée (nouvelle nomination) ;
- 48- Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, chargé du Logement Social



Construction et Urbanisme / Bruno Koné / Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, était récemment l'invité du Centre d'information et de communication gouvernementale (Cicg) sis à Cocody, où il a fait une importante annonce.

## “La signature des actes administratifs va connaître un coup d'accélérateur”



**Le ministre Bruno Koné entend donner une nouvelle impulsion au secteur de la construction.**

2019, à 4216. Le total des Acd signés ressort donc à 4677 », précise le service de communication du ministère. Ce dynamisme impulsé par le ministre Bruno Koné se ressent aussi au niveau des agréments délivrés aux promoteurs immobiliers qui sont en forte croissance.

**FAUSTIN EHOUMAN**

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, était récemment l'invité du Centre d'information et de communication gouvernementale (Cicg) sis à Cocody, où il a fait une importante annonce. « La signature des actes administratifs va connaître un coût d'accélérateur au cours de cette année 2019 », a-t-il déclaré. En effet, les usagers qui passent régulièrement au rez-de chaussée de la Tour D au Plateau pour suivre l'évolution de leurs dossiers mettront désormais moins de temps avant d'entrer en possession de leurs documents. Notamment les actes de propriétés et les Arrêtés de concession définitive (Acd). Aussi, sur place, ils ont désormais la possibilité de suivre à l'écran affiché dans le hall de l'immeuble, la liste des documents signés par le ministre, et être assistés virtuellement dans le remplissage des formalités pour finaliser leurs dossiers. Ainsi à en croire le ministre, ce sont exactement 5751 actes qu'il a signés depuis sa prise de fonction. En ce qui concerne notamment les Acd dont la signature avait été quasiment bloquée depuis plusieurs mois, les choses bougent bien. « Du 12 novembre 2018 au 31 décembre 2018, si le nombre d'Acd signés était de 461, celui-ci est passé, sur la période du 1er janvier au 31 aout

Dans le cadre de la 74e session ordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies, à New York, le Vice-président, Daniel Kablan Duncan, conduira une délégation ivoirienne pour présenter la vision de la Côte d'Ivoire sur le monde actuel.

## Daniel Kablan Duncan à l'ONU

Dans le cadre de la 74e session ordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies, à New York, le Vice-président, Daniel Kablan Duncan, conduira une délégation ivoirienne pour présenter la vision de la Côte d'Ivoire sur le monde actuel. Cette session a pour thème : « Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre le changement climatique et l'inclusion ». Et marquera la fin du mandat de de la Côte d'Ivoire, débuté en janvier 2018, en qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

A 13 mois de la présidentielle 2020 / Guillaume Soro en difficulté

## 32 mille soroïstes le lâchent



Ces jeunes ont lâché Guillaume Soro pour Amadou Gon Coulibaly.

### Les membres de l'Alliance de la nouvelle génération pour Guillaume Soro viennent de déposer leurs valises au Rhdp.

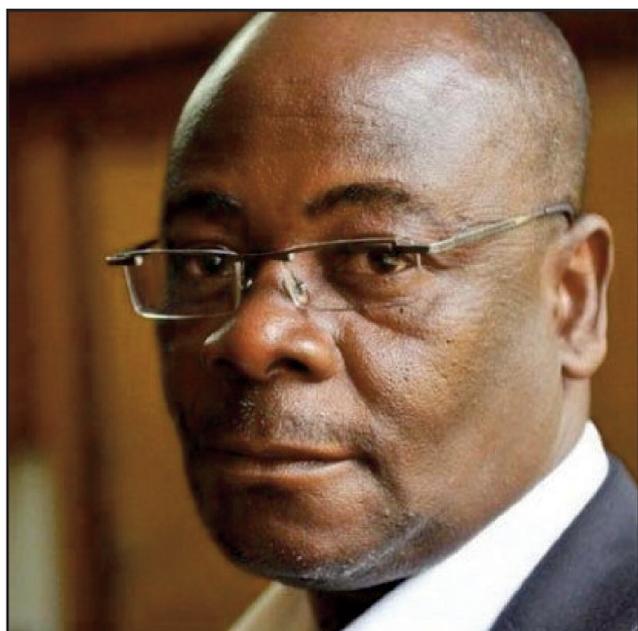
Kissinpena Ouattara a animé le lundi 16 septembre 2019 à l'hôtel Assonvon de Yopougon, un point de presse. A cette occasion, le président de l'alliance pour Guillaume Soro a donné cette information : «L'Alliance de la nouvelle génération pour Guillaume Soro devient désormais l'Alliance de la nouvelle génération pour Amadou Gon Coulibaly (Ang-Agc) et rejoint définitivement le Rhdp», a-t-il indiqué dans un tonnerre d'applaudissement de ses camarades. Il a poursuivi pour dire « De ce fait, cette structure se met à la disposition du président du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) le président Alassane Ouattara et de son chef du gouvernement, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, président du directoire du Rhdp». Le désormais ancien "défenseur" de Guillaume Soro a révélé que cette décision a été prise, à la faveur d'une assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 20 juillet dernier à Abidjan. Lors de notre assemblée générale extraordinaire, les délégués, les membres du bureau exécutif national et les responsables des structures de base ont eu à passer au peigne fin les sujets d'actualité. «Ils ont alors reconnu et salué le grand travail abattu par le Président de la République et son chef du gouvernement, Amadou Gon Coulibaly », a-t-il soutenu. Le conférencier a relevé les réalisations du gouvernement: «Les universités de Man, Bouaké Le barrage électrique de Soubré, les ponts de Jacquville, Marcory, Yopougon et de Bettié, l'autoroute AbidjanYamoussoukro, la voie de l'est ect ...». Il a fait aussi mention des actions politiques, dont «le retour des exilés, le dégel des comptes des proches de l'ancien président Laurent Gbagbo», sans oublier d'autres actions diplomatiques qui concourent au rayonnement du pays à

l'extérieur. Le chef de l'Ang-Agc a expliqué que c'est au regard de ces prouesses que les membres ont pris la décision de déposer leurs valises au Rhdp. «En dix ans seulement de gestion du pouvoir d'Etat par le Président Ouattara et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, le visage de la Côte d'Ivoire a changé totalement. Nous ne pouvons ne pas reconnaître ce mérite ».



Venance Konan Directeur Général de Fraternité Matin

## Etrange symphonie



Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc) de Henri Konan Bédié s'est réconcilié avec le Front populaire ivoirien (Fpi) de Laurent Gbagbo et les deux partis ont marqué leurs retrouvailles en organisant un grand meeting au Parc des sports le samedi. Dans ce pays qui a connu tant de crises depuis la mort du père-fondateur, il y a déjà un quart de siècle, nous ne pouvons que nous réjouir chaque fois que des Ivoiriens se réconcilient. Félicitations donc au Pdc de Konan Bédié et au Fpi de Laurent Gbagbo pour avoir enterré la hache de guerre et décidé de fumer le calumet de la paix. Il n'empêche cependant que cette symphonie me semble bien étrange. Bédié, où est passé Pascal Affi N'Guessan ? Il me semble, lorsque tu parlas de te réconcilier avec le Fpi, qu'il fut le premier que tu rencontras. Pourquoi n'était-il pas aussi au Parc des sports ? C'est parce qu'il ne s'entend pas avec Laurent Gbagbo, nous le savons. Mais ton rôle à toi, Bédié, toi l'aîné de la politique ivoirienne, toi l'ancien chef de l'État qui aspire à le devenir de nouveau, ton rôle n'aurait-il pas été de commencer par réconcilier d'abord Gbagbo et Affi ? Bédié, où est passé Alassane Ouattara, celui qui t'appelait « grand frère », celui que tu reçus en grande pompe chez toi à Daoukro en 2014, celui qui donna ton nom à un pont de la ville d'Abidjan ? Pourquoi n'était-il pas aussi au Parc des sports ? C'est parce que tu ne lui adresses plus la parole, nous le savons. Nous savons aussi que c'est parce que tu t'es séparé de lui et qu'il te faut des alliés à tout prix pour l'ambition que tu nourris de revenir au pouvoir, que tu t'es jeté dans les bras de Gbagbo. Bédié, où sont passés Daniel

Kablan Duncan, Jeannot Ahoussou-Kouadio, Patrick Achi, Kobenan Kouassi Adjoumani, Pascal Abinan, Amichia François, Aka Aouélé, Alain Donwahi, Emile Ebrotié, Ahoua N'Guetta, Ahoua N'Doli, Raymonde Goudou Coffie, Paulin Danho, Amedé Kouakou, Robert Beugré Mambé, Théodore Gnamien, Koffi N'Guessan Lataille, Michel Koffi Benoit, Yao Noël, Michel Kouamé... Ça fait beaucoup et la liste est loin d'être épuisée. Où sont donc passées toutes ces personnes qui, il y a à peine deux ans, ne juraient que par toi ? On me dira peut-être qu'ils ont cherché à protéger des postes ou qu'ils sont allés au restaurant. Je ne vois pas en quoi l'on devrait blâmer une personne qui chercherait à protéger son acquis ou à avoir mieux, mais ceci ne suffit pas à expliquer cela. Lorsque l'on affirme dans un livre que l'on n'a pas d'amis mais seulement des suiveurs, il faut s'attendre à ce que ces derniers décident un jour de suivre un autre chemin dans leurs vies. C'est à dessein que j'ai cité Ahoua N'Guetta que l'on présentait naguère comme le meilleur ami de Bédié. Où est-il aujourd'hui ? Quelle est donc cette réconciliation qui se fait en se séparant de ses amis, de ses parents, de ses enfants, pour s'allier à son ennemi ? Quelle est donc cette réconciliation dont le ciment est la haine envers un autre ? Soro est devenu le « bon petit » parce qu'il ne s'entend plus avec le Président Ouattara. Et Gbagbo est devenu très fréquentable et digne de confiance puisque l'on veut se servir de sa haine supposée contre Ouattara. Lorsque l'on a contribué à diviser les Ivoiriens il y a un quart de siècle, n'acquiesce-t-on pas plus de grandeur en tentant de les réunir à nouveau pour terminer sa carrière politique ? Au contraire, l'on est en train de semer à nouveau la graine de la haine dans les cœurs. On a recommencé à catégoriser les Ivoiriens entre « vrais » et « faux ». Cette fois-ci, personne ne pourra dire qu'il n'a pas vu venir les choses. Personne n'aura d'excuse. C'est pour cela qu'il est urgent que les intellectuels ivoiriens et africains se mobilisent dès maintenant pour faire barrage à la xénophobie qui pointe à nouveau le bout du nez. Nous avons peut-être oublié notre histoire qui n'est pourtant pas si ancienne, mais nous avons actuellement sous les yeux l'exemple de ce qui se passe en Afrique du Sud. Plus jamais cela en Côte d'Ivoire ! Il n'y a sans doute aujourd'hui aucun Ivoirien qui ne condamne ce qui se passe en ce moment en Afrique du Sud. Mais savons-nous que nous sommes en train de souffler sur les braises qui ont conduit le pays de Mandela à cet incendie qui est en train de le consumer ? Comme on dirait à Treichville, « ça nous a loupé une fois, ça ne nous loupera pas une deuxième fois ». Ou, comme diraient Magic System, « premier gaou n'est pas gaou. C'est deuxième Gaou qui est gnata. » Pdc et Fpi se sont donc réconciliés. Bravo ! Mais pour combien de temps ? Le magazine Jeune Afrique a affirmé que Bédié était allé demander à Gbagbo de l'aider pour reconquérir le pouvoir. En échange de quelques

postes de ministres et d'un appui à son retour au pays. La réconciliation durera donc tant que Bédié aura la conviction que Gbagbo veut bien l'aider à reprendre son fauteuil. S'il plaît donc à Gbagbo, en fonction de ses intérêts, de changer d'allié, il verra comment il sera traité par le Pdc. Pour le moment, le meeting de samedi avait plutôt l'air d'être à la gloire de Laurent Gbagbo et pour son retour. Qui vivra verra, comme aime à le dire un de mes amis.